Déclaration RSST

Par la présente fiche RSST, je tiens à signaler les problèmes que je rencontre lors de la phase de travail à distance organisée pendant la crise sanitaire actuelle.

Quelques exemples non exhaustifs, au choix.

* Ma situation de travail est « bricolée » : je n’ai pas d’ordinateur de travail, je n’ai pas de connexion fournie par l’employeur.
* Ma situation de travail au domicile est difficile : je n’ai pas de pièce pour m’isoler, et suis donc sans arrêt confronté.e aux aléas de ma vie privée (enfants,…) et/ou je n’ai pas de bureau pour installer mon ordinateur.
* Bien que personnel en RQTH (reconnu handicapé) ou bénéficiaire d’un aménagement prescrit par la médecine de prévention, je n’ai pas à mon domicile les aménagements en question : souris, bureau adapté,… Cette carence d’aménagement provoque une fatigue et/ou des douleurs.
* Je n’ai pas d’horaires ni de jour de travail prescrits, si bien que la confusion entre ma vie privée et ma vie professionnelle altère mon état de santé psychique.
* Ma hiérarchie organise des visioconférences sur des heures tardives (après 18 heures) ou sur des créneaux de temps de travail incompatibles avec mon service.
* Je me sens isolé.e pendant cette phase de travail à distance.
* A cause de ma situation familiale (garde d’enfants, contraintes familiales particulières), je suis obligé.e d’attendre la soirée pour travailler, ce qui empiète sur mon temps de repos et de sommeil.
* Je n’ai pas été formé.e aux tâches en distanciel que l’on m’a affectées. Cela entraîne un surcroît de travail, etc.